

rencontrer l'aisance, la liberté et le bonheur parfait. Ils abandonnent donc comme ingrat le sol qui les a vus naître, et ils vont demander à une terre étrangère cette prompte et abondante rémunération du travail, ces jouissances de la vie après lesquelles ils soupirent si ardemment. Cependant notre pays renferme encore des terres immenses et fertiles, qui n'ont pas été exploitées, et qui ne demandent qu'à l'être pour payer au centuple les travaux de ceux qui auront le courage d'aborder hardiment cette tâche. Si les Canadiens l'ignorent, il est des étrangers qui le savent parfaitement. Ne voyons-nous pas, en effet, des émigrants nous arriver tous les ans en grand nombre de l'autre côté de l'Atlantique, prendre possession de ces terres que les Canadiens méprisent, y former de beaux et magnifiques établissements, puis jouir de cette aisance après laquelle courent, sans pouvoir l'atteindre jamais, nos infortunés compatriotes? Si cela est vrai, comme on n'en saurait douter, il n'est pas moins vrai, d'un autre côté, que les Canadiens qui émigrent aux Etats-Unis y croupissent pour la plupart dans la plus profonde des misères. Ils dépensent dix fois plus de force et de travail, dans les chantiers et les manufactures des Américains, qu'il n'en aurait fallu pour défricher un lambeau de nos immenses forêts et tirer du sol de la patrie tout ce qui est nécessaire à une honnête existence. Ils demeurent toujours pauvres, plus pauvres qu'ils n'étaient au moment où ils dirent adieu au Canada. Qu'on n'aille pas croire que nous exagérons! On compte aujourd'hui cinq cent mille Canadiens répandus çà et là dans les Etats-Unis; eh bien! sur ce grand nombre, combien pourrait-on en citer de centaines qui aient rencontré ce qu'ils allaient y chercher? Quelques-uns tout au plus, et encore c'est beaucoup dire. Presque tous en sont aujourd'hui à gémir sur leur infortune, et ils reviendraient certainement parmi nous, s'ils avaient les ressources nécessaires pour payer leurs frais de voyage. Triste et lamentable condition des Canadiens aux Etats-Unis! Depuis tant d'années qu'ils sont courbés sous le poids du plus pénible travail, et ils n'ont pas l'espoir de voir leur sort s'améliorer! Ajoutons à cela qu'il n'y a presque point de prêtres qui puissent prendre soin d'eux. Ils sont délaissés, finissent par mettre de côté toute pratique religieuse et tombent nécessairement dans une honteuse et profonde dégradation.

Sous le titre *Triste mais vrai*, voici ce que nous dit le *Protecteur Canadien*, journal publié dans l'Etat de Vermont, du sort des jeunes Canadiens instruits qui émigrent aux Etats-Unis :

« Beaucoup de jeunes gens, qui ont fait leur cours d'études classiques, et dont plusieurs ont même étudié le Droit et la Médecine, nous arrivent dans les Etats à la recherche d'une situation, comme professeurs, avocats, médecins ou comme teneurs de livres. Presqu'invariablement ils trouvent ici la misère au lieu de la richesse, et on peut même assurer que parmi les étrangers qui viennent dans les Etats, c'est la classe la plus malheureuse. Peu ou point du tout habitués aux travaux manuels, trop fiers d'ordinaire pour vouloir apprendre un métier, ils se trouvent presque toujours sans emploi, et quand ils ont dépensé le peu d'argent qu'ils avaient apporté, ils se voient réduits à mendier leur pain ou à le gagner par les travaux les plus bas et les moins lucratifs. Nous avons connu un de ces individus réduit à scier du bois à la corde afin de supporter sa famille, et plus tard, après s'être séparé de sa femme qu'il ne pouvait plus nourrir, nous l'avons vu envoyer son petit garçon quêter son pain de maison en maison. . . .

« Si nous avions un conseil à donner à ces jeunes gens instruits, qui sont dévorés de l'envie de tenter fortune dans les Etats, nous leur dirions : amis, restez chez vous, du moins aussi longtemps que vous n'aurez point trouvé ici une situation assurée et stable; si vous venez sans cette assurance, vous chercherez bien longtemps avant de trouver; peut-être ne trouverez-vous jamais ce que vous cherchez. »

Rapport sur l'Agriculture, l'immigration et la colonisation

II

L'appendice.— Cette seconde partie du Rapport contient 140 pages. Il n'y manque qu'une seule chose, c'est une table pour faciliter les recherches qui deviennent impossibles quand on n'a pas la patience de feuilleter le volume entier. Du reste cet appendice est parfait comme clarté, ordre et bonne disposition. Cette foule de lettres adressées de tous les points de la Province de Québec, en réponse aux 45 questions du comité, sont très-bien analysées. Celles qui ont été reproduites en entier méritaient de l'être, surtout celle de M. Lesage, assistant-commissaire du Bureau de l'Agriculture, celle du Révd. M. Marquis, et celle de M. Stanislas Drapeau. Ces deux dernières surtout contiennent, au sujet de la colonisation, des conseils, des idées, et des suggestions qui méritent une grande attention.

Le premier document qu'on lit en tête de l'appendice, est le rapport du sous-comité de l'Agriculture présidé par M. Ls. Beaubien, député d'Hochelaga. Il est à regretter que les octrois gratuits de terre en faveur des élèves des écoles d'Agriculture, tels que recommandés par le sous-comité, n'aient pas reçu le concours du comité général qui l'avait nommé.

M. Lesage a accompagné ses réponses de statistiques pleines d'intérêt, soit sur la répartition des octrois en faveur de la colonisation de 1854 à 1867, soit sur l'étendue des chemins nouveaux et le coût moyen par mille. On n'y voit qu'une somme de \$726,305.11 a été dépensée dans 41 comtés. Le tableau No. 4 montre que 2,438 $\frac{1}{2}$ milles de chemin ont été ouverts, et que chaque mille a coûté en moyenne \$300.00.

Les chemins de colonisation comprennent cinq grandes divisions qui sont le Saguenay, le St. Maurice, l'Outaouais au nord du fleuve St. Laurent, les Cantons de l'Est et la Gaspésie au sud.

On voit dans le tableau No. 3 combien chacune de ces divisions a reçu pour l'ouverture de ses chemins.

La Gaspésie.....	\$203,496.48
Les Cantons de l'Est.....	205,260.67
L'Outaouais.....	90,924.86
Le St. Maurice.....	102,551.25
Le Saguenay.....	124,071.85

Total..... \$726,305.11

M. Lesage a constaté que pendant la période de dix ans qui s'est écoulée de 1851 à 1861, environ deux millions d'acres de terres nouvelles ont été défrichés et colonisés; ce qui supposerait vingt mille familles établies, en donnant cent acres à chacune.

M. Lesage a aussi constaté que les terres disponibles de la Province de Québec sont ainsi réparties :

	acres.
1. à l'Est de la rivière Chaudière, prix, 30 à 40 cts.	1,780,000
2. District de Gaspé, prix : 20 cts. l'acre	497,000
3. Territoire du Saguenay, 20 à 30 cts. l'acre.	1,211,000
4. do de St. Maurice, 30 cts. l'acre	417,000
5. Ouest de la rivière Chaudière, 40 à 60 cts.	363,000
6. Ouest du Comté des Deux Montagnes, 30 à 60 c.	1,205,000
Total.....	5,451,000

M. Lesage, dans ses réponses, a touché à presque toutes les questions soulevées par le comité. Il l'a fait en homme maître de son sujet. Ses idées sont claires, et dénotent un homme pratique. Il sait ce qu'il veut, et il veut à propos. On peut en dire autant de l'important rapport du Révd. M. Marquis en